

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet d'aménagement d'un magasin Lidl à Marles-en-Brie

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

LIDL Direction Régionale de Crégy les Meaux (DR19)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Jonathan GAILLARD, Responsable Développement Immobilier

RCS / SIRET

3 4 3 2 6 2 6 2 2 1 4 6 7 8

Forme juridique

Société en nom collectif

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41.a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus	Construction d'un magasin commercial LIDL sur la commune de Marles en Brie (bâtiment ERP, 3ème catégorie de type M). Le parking comportera 129 places dont 123 places en pavés infiltrant evergreen. Le parking dispose de 3 places PMR, 3 places familles, 8 places électriques et 18 places pré équipées électriques.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit la démolition partielle de 2 bâtiments, le décroutage de l'ensemble de la parcelle qui est actuellement imperméable à 95,7%.

Le projet s'installera via la construction d'un bâtiment en rez de chaussé et l'aménagement d'un parking public extérieur et d'espaces verts.

Le site sera alors perméable à 36,3% contre 4,3% aujourd'hui.

4.2 Objectifs du projet

La construction de ce bâtiment commercial doit permettre de répondre aux besoins de la clientèle qui souhaite disposer d'un commerce dit de proximité .

Le futur magasin sera dévolu à la vente de produits alimentaires et non alimentaires. Il offrira, aux usagers, une zone de stationnement disposant de places spécifiques pour les personnes à mobilité réduite, pour les familles nombreuses ainsi que des places équipées d'une borne de pour la recharge des véhicules électriques.

Pour les travaux, LIDL utilisera des matériaux de construction qualitatifs ainsi que du matériel de dernière génération. Cela permettra de réduire au maximum les consommations et donc de réduire l'empreinte carbone.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le chantier comprendra les phases suivantes :

- la démolition partielle des bâtiment existant
- le décaissement de l'ensemble de l'enrobée présente sur le site
- le terrassement et la préparation des terrains;
- la réalisation des voies de circulation;
- l'aménagement paysager des espaces verts et des espaces extérieurs.

Des dispositions seront prises par la maîtrise d'ouvrage pour limiter les nuisances de chantier, pour préserver l'environnement et les riverains notamment par la maîtrise du bruit, de la pollution de l'eau et des sols, des poussières, des déchets et des dégradations grâce à une charte de chantier propre.

Dans le cadre de l'installation du chantier, des zones de stationnement seront installées dans les enclaves de travaux.

L'objectif est de prévoir suffisamment de places de stationnement pour éviter que du personnel de travaux utilise des places de stationnement autres que celle du chantier.

L'utilisation de matériaux recyclables sera privilégié dans le cadre du projet, ainsi que les circuits courts pour l'élimination des déchets de chantier et limiter l'impact carbone. Afin d'éviter toute salissure des voiries, des aires de décrottage seront installées sur le chantier. Pour limiter les poussières, des campagnes de nettoyage seront organisées régulièrement par chaque entreprise et des revues propreté chantier seront effectuées chaque semaine. Des aires de lavage des bennes à béton avec ouvrage de rétention seront également mises en place.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet consiste en la construction d'un magasin LIDL sur la commune de Marles en Brie.

Assainissement :

Les eaux usées seront rejetées dans le réseau d'assainissement de la commune conformément au PLU.

Pour les eaux pluviales, la gestion à la parcelle sera la solution recherchée pour le traitement des pluies courantes.

Le projet disposera d'un ouvrage de rétention et d'infiltration à ciel ouvert sous forme de bassin sec sur pleine terre. Les eaux proviendront de 2 zones :

- la toiture : la surface de la toiture (2430m²) nécessite un volume de 31m³ de stockage
- les places de stationnement, la voirie, les espaces verts (total de 7551m²) nécessite un volume de 57m³ de stockage

--> Le volume total du bassin sera 88m³

Une cuve de stockage de 10m³ sera également mise en place, couplée au système de récupération des eaux de toiture. Les eaux ainsi récupérées seront utilisées pour l'arrosage des espaces verts.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La superficie du projet étant inférieure à 1ha, la société LIDL ne sera pas tenu de procéder à la rédaction d'un dossier au titre de la loi sur l'eau.

Le projet fait l'objet d'un permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de la parcelle du projet :	9 981 m ²
Emprise au sol du bâtiment projeté :	2 378 m ²
Surface de plancher :	2 266 m ²
Surface totale des VRD :	8 054 m ²
Surface VRD drainantes:	1 682 m ²
Surface VRD imperméabilisées:	3 797 m ²
Surface espaces verts :	1 944 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

157 avenue Charles de Gaulle
77610 MARLES-EN-BRIE

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 8° 4 3' 4 0 " 188 Lat. 0 2° 5 2' 4 8" 108

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Albien et Champigny
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Exposition forte au retrait-gonflement des argiles
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic lié aux allers et venues des clients (VL) et aux livraisons (PL)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejets d'effluents domestiques
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu des mesures mises en place et présentées dans le dossier, il ne paraît pas nécessaire de faire une étude d'évaluation environnementale. Aujourd'hui le site est artificialisé à 95,7%, le projet permettra de passer à 63,7%,

Le projet viendra donc améliorer la perméabilité du site et permettra de gérer les eaux via des places de parking infiltrantes ainsi qu'une noue suffisamment dimensionnée pour récupérer les eaux de pluies.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe n°7 : Etude GEP

Suite à votre demande de compléments :

- Je vous confirme que seule les parties des bâtiments inscrits dans le périmètre de notre projet seront démolies
- La surface de plancher de notre projet est de 2266m²

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

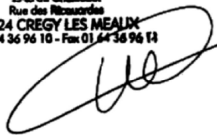


Fait à Meaux

le, 21/02/2022

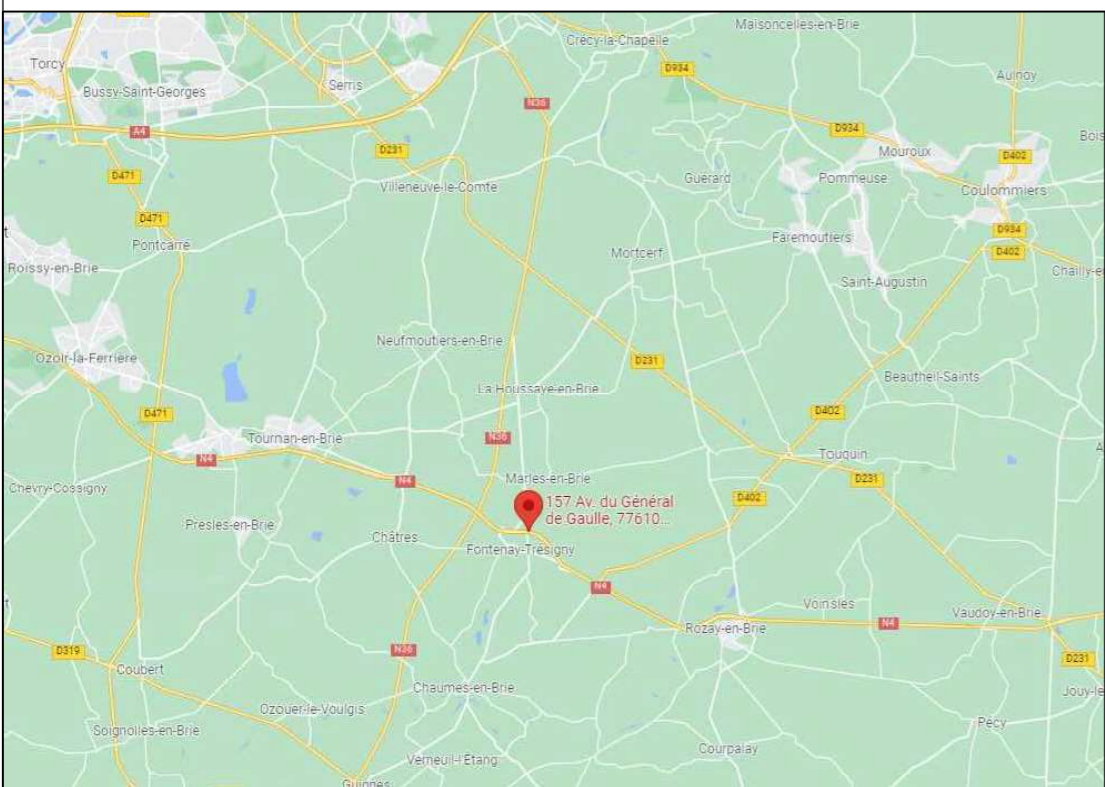
Signature

LIDL
DIRECTION REGIONALE DE MEAUX
ZAC de Chailfont
Rue des Ribourdes
77124 CREGY LES MEAUX
Tél. 01 64 36 96 10 - Fax 01 64 36 96 11

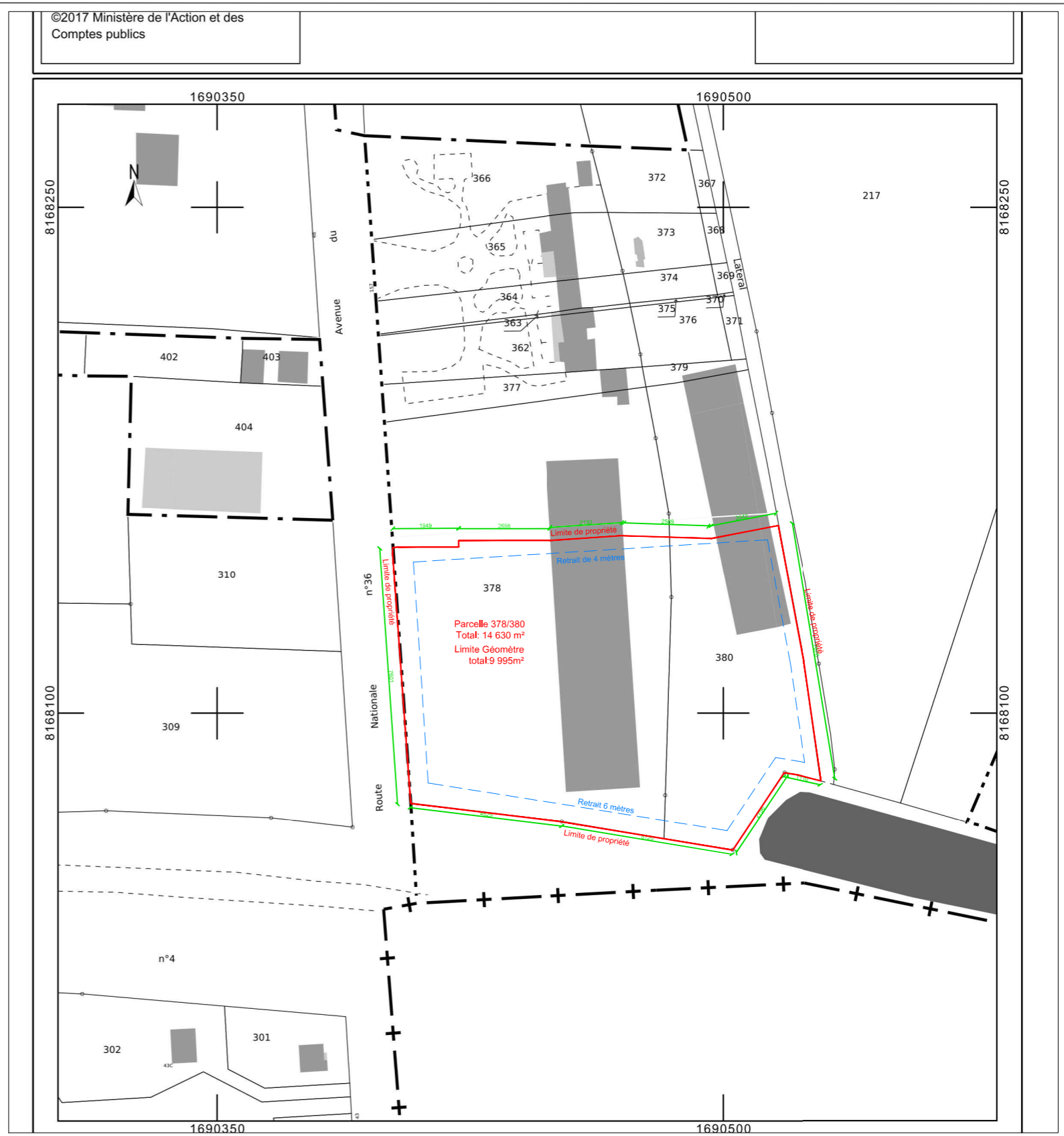




Vue aérienne



Plan de Situation



Extrait cadastral -1/1500

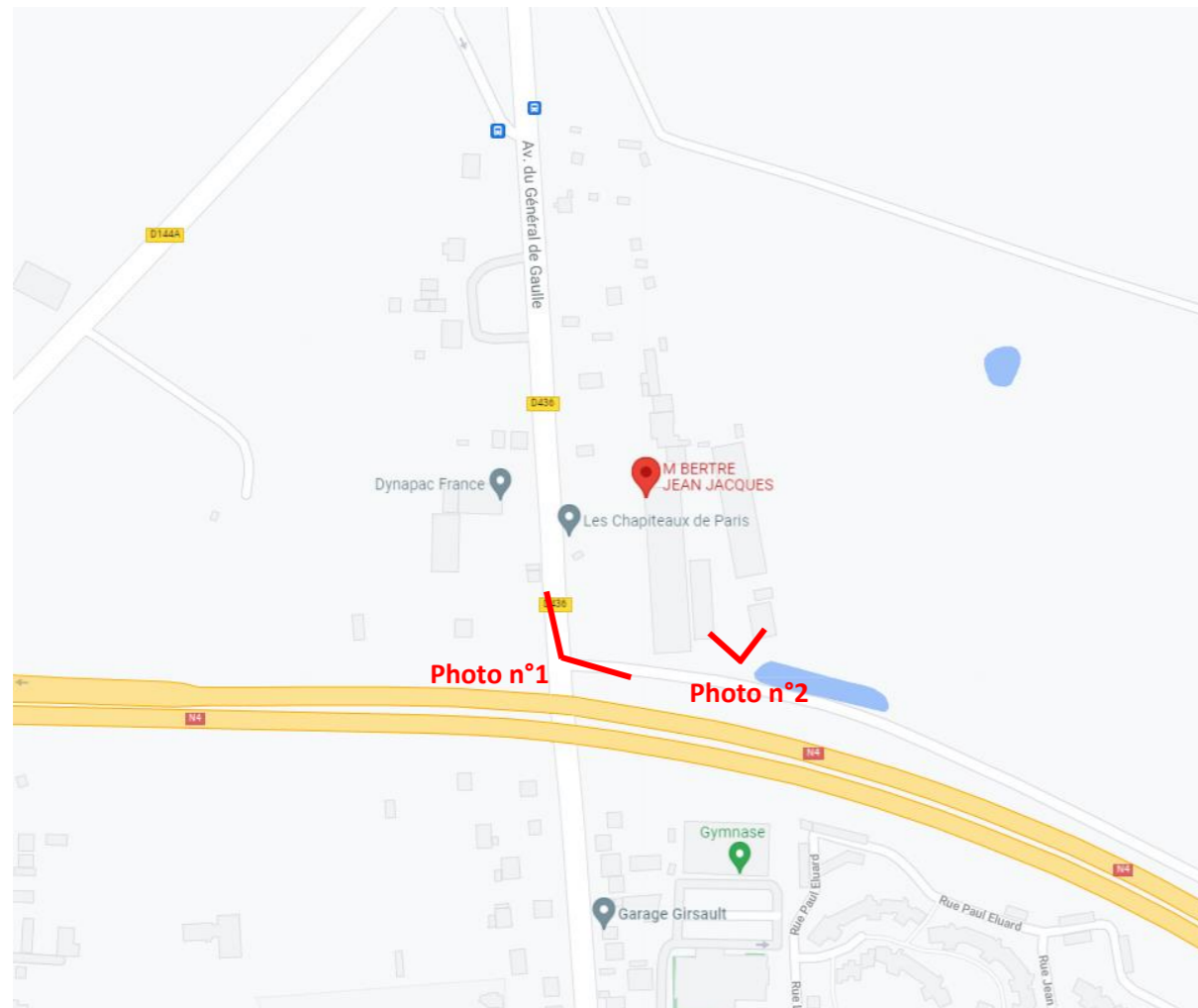


MAGASIN :	LIDL Marles-en-Brie 157 Avenue du Général de Gaulle 77610 Marles-en-Brie	TYPE MAGASIN :	T 14FR
DR :	DR-19 Crégy-les-Meaux ZAC Chaillouet 77124 Crégy-Les-Meaux		
DESIGNATION :	Situation		

Type de Surface	Désignation	nombre ou m²	Type de Surface	m²	Eléments relatifs au PLU	PLU	Projet	Eléments relatifs au PLU	PLU	Projet
1. Nombre de places de parking		129	10. Surface totale des espaces verts	2335	1. Espaces plantés :	10%	23,4%	8. Clôtures	-	OUI
	dont nombre de places PMR	3	dont Surface effective des EV	7615	- % d'espaces verts	-	-	9. Bassin de rétention	-	350m²
	dont nombre de places famille	3	11. Surface totale des VRD	7615	- % d'espaces libres plantés	-	-	10. Couleurs imposées (RAL)	-	-
	dont nombre de places véhicule électrique	8	dont Surface VRD stationnement	1976	2. Implantation des constructions :	32	35	11. Surface parement de façade	-	-
	dont nombre de places pré-équipées élec	18	dont Surface Aires de stationnement	(voir le calcul tel ALUR PC2d)	- par rapport aux voies	6m	6m	12. Surface panneaux composites	-	-
	dont nombre de places sous ombrières	6	12. Surface photovoltaïque en toiture	1207	- par rapport aux limites séparatives	4m	4m	13. Surface autre revêtement	-	-
	dont nombre de places en pavés drainants	123	13. Surface ombrières photovoltaïques	0	3. Places de stationnement :			14. Hauteur maximale des constructions	12m	6m80
	Aire de circulation des PL incluse	-	14. Surface terrain initial (mesurée sur plan)	9950	- voiture	42 mini	129	15. Type de toiture	-	monopente
	Aire de circulation des PL incluse	3097	15. Emprise au sol	2378+52	- vélo (le cas échéant)	-	150	16. Hauteur, nombre et emplacement de mâts dits drapeaux	-	-
	(le cas échéant)	-	16. Surface totale des enseignes	7,605	3.1 Limitations	-	-	17. Zone PGRI et/ou PPRI	-	-
			17. Surface de la façade commerciale	671	- loi Alur	-	-	18. Zone PLU	-	-
2. Surface du parking couvert		-	SURFACE DE VENTE	991	- loi SRU	-	-	19. Zone SCOT	-	-
3. Surface du parking non couvert (enrobée)		-	REGLLEMENTAIRE	2266	- autres	-	-	20. Volume déblais	-	331
4. Surface de l'aire de circulation du camion		-	SURFACE DE PLANCHER (article R*112-2 du Code de l'urbanisme) (surface taxable)	991	4. Emprise au sol maximale CES : % du terrain	-	-	21. Volume remblais	-	912
5. Surface de places de stationnement et voirie DRAINANT		1796	SURFACE DE VENTE	991	5. Toiture : pente	-	3,50°			
6. Surface de places de stationnement et voirie ENROBEE		3097	LIDL MUR A MUR	4131	6. Zone constructible	-	-			
7. Surfaces ARTIFICIALISEES	AVANT projet	9518	SURFACE D'ENTREPOT/RESERVES	928	7. Ratio volume bâtiment réalisable	8146,43	2475,3			
	APRES projet	7615								
8. Surfaces PERMEABLES	AVANT projet	432								
	APRES projet	4131								
9. Surface rampe de quai béton		128								

PHASE	APD	
DATE	16/02/2022	INDICE 2
ECHELLE :		
ARCHITECTE :		

Zone d'implantation du projet



157 avenue Charles de Gaulle
77610 MARLES-EN-BRIE



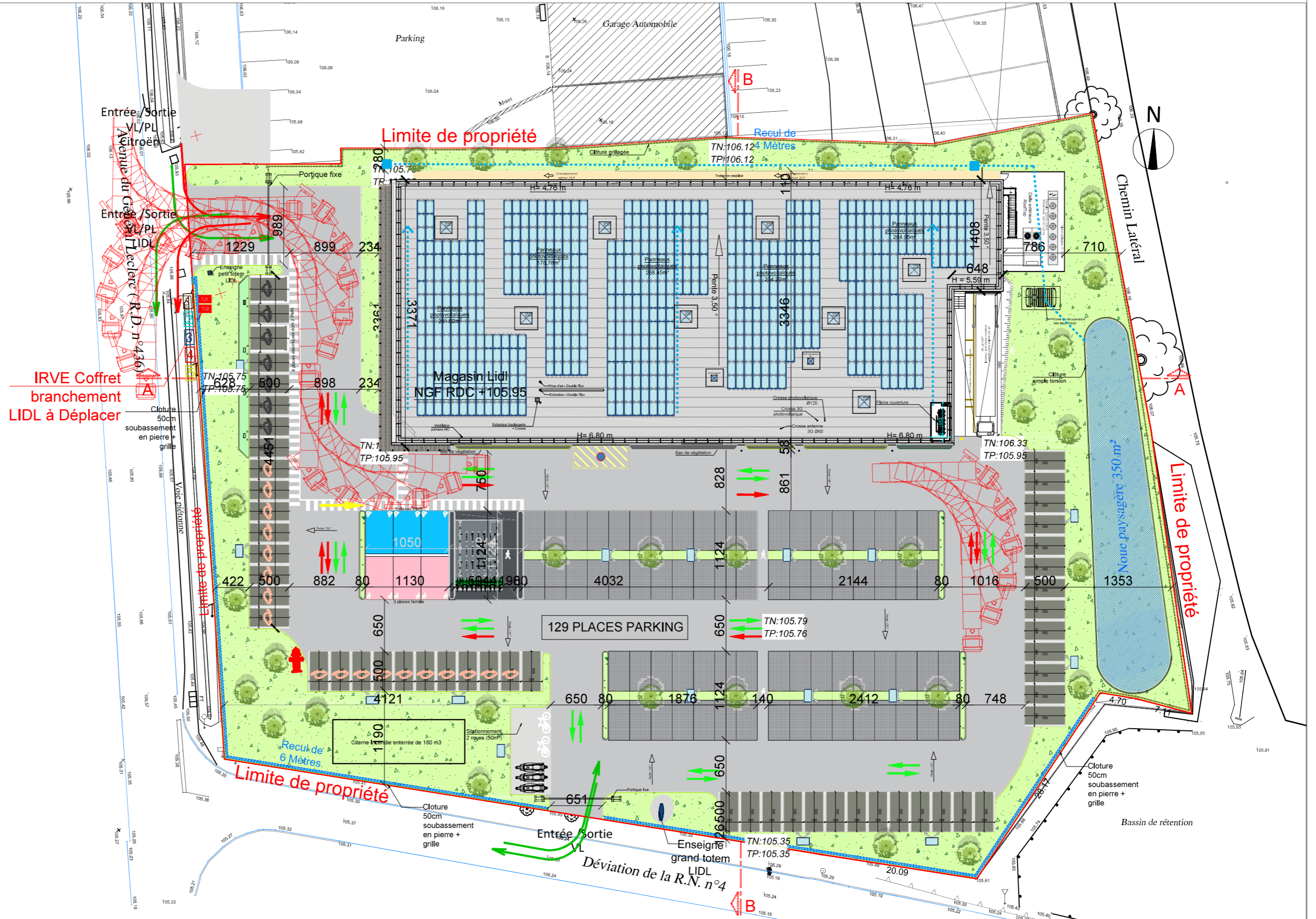
1 – Environnement lointain (date de prise de vue : août 2021)



2 – Environnement proche (date de prise de vue : 13 décembre 2021)

LEGENDE

- Circulation VL/PL
- Stationnement voitures PMR
- Stationnement voitures familles
- Stationnement prééquipé pour futur emplacement véhicules électriques
- Stationnement VL
- Stationnement pour véhicules électriques
- Espaces verts
- Circulation PL
- Circulation VL
- Circulation Piétons
- Limite de terrain
- Limite constructible
- Clôture grillagée H=2 m
- 1 Raccordement EU
- 2 Raccordement EP
- 3 Raccordement EAU
- 4 Raccordement EDF
- 5 Raccordement TELECOM



MAGASIN : LIDL Marles-en-Brie
157 Avenue du Général de Gaulle
77610 Marles-en-Brie

DR : DR-19 Crégy-les-Meaux
ZAC Chaillouet
77124 Crégy-Les-Meaux

DESIGNATION : T 14FR

TYPE MAGASIN : T 14FR

Type de Surface	Désignation	nombre ou m²
1. Nombre de places de parking		129
	dont nombre de places PMR	3
	dont nombre de places famille	3
	dont nombre de places véhicule électrique	8
	dont nombre de places pré-équipées élec	0
	dont nombre de places sous ombrières	0
	dont nombre de places en enrobée	6
	dont nombre de places en pavés drainants	123
2. Surface du parking couvert	Aire de circulation des PL incluse	-
3. Surface du parking non couvert (enrobée)	Aire de circulation des PL incluse	3097
4. Surface de l'aire de circulation du camion	(le cas échéant)	-
5. Surface de places de stationnement et voirie DRAINANT		1796
6. Surface de places de stationnement et voirie ENROBEE		3097
7. Surfaces ARTIFICIALISEES	AVANT projet	9518
	APRÈS projet	7615
8. Surfaces PERMEABLES	AVANT projet	432
	APRÈS projet	4131
9. Surface rampe de quai béton		128

Type de Surface	m²
10. Surface totale des espaces verts	2335
dont Surface effective des EV	7615
11. Surface totale des VRD	1976
dont Surface VRD stationnement	
dont Surface Aires de stationnement (voir le calcul loi ALUR PC20)	
12. Surface photovoltaïque en toiture	1207
13. Surface ombrières photovoltaïques	0
14. Surface terrain initial (mesurée sur plan)	9950
15. Emprise au sol	2378+52
16. Surface totale des enseignes	7,605
17. Surface de la façade commerciale	671
SURFACE DE VENTE	991
REGLEMENTAIRE	2266
SURFACE DE PLANCHER (article R*112-2 du Code de l'urbanisme) (surface taxable)	991
SURFACE DE VENTE LIDL MUR A MUR	928
SURFACE D'ENTREPOT/RESERVES	

Eléments relatifs au PLU	PLU	Projet
1. Espaces plantés : - % d'espaces verts - % d'espaces libres plantés	10% 32	23,4% 35
2. Implantation des constructions : - par rapport aux voies - par rapport aux limites séparatives	6m 4m	6m 4m
3. Places de stationnement : - voiture - vélo (le cas échéant)	42 mini	129 50m²
3.1. Limitations : - loi Alur - loi SRU - autres	- - -	- - -
4. Emprise au sol maximale CES : % du terrain	-	3,50%
5. Toiture : pente	-	-
6. Zone constructible	-	-
7. Ratio volume bâtiment réalisable	8146,43	2475,3

Eléments relatifs au PLU	PLU	Projet
8. Clôtures	-	OUI
9. Bassin de rétention	-	350m²
10. Couleurs imposées (RAL)	-	-
11. Surface parement de façade	-	-
12. Surface panneaux composites	-	-
13. Surface autre revêtement	-	-
14. Hauteur maximale des constructions	12m	6m80
15. Type de toiture	-	monopente
16. Hauteur, nombre et emplacement de mâts dits drapeaux	-	-
17. Zone PGRI et/ou PPRI	Ux	Ux
18. Zone PLU	-	-
19. Zone SCOT	-	-
20. Volume déblais	-	331
21. Volume remblais	-	912
Présence de tourne à gauche (axe principale)	Oui	Non
En entrée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En sortie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

PHASE : APD

DATE : 16/02/2022

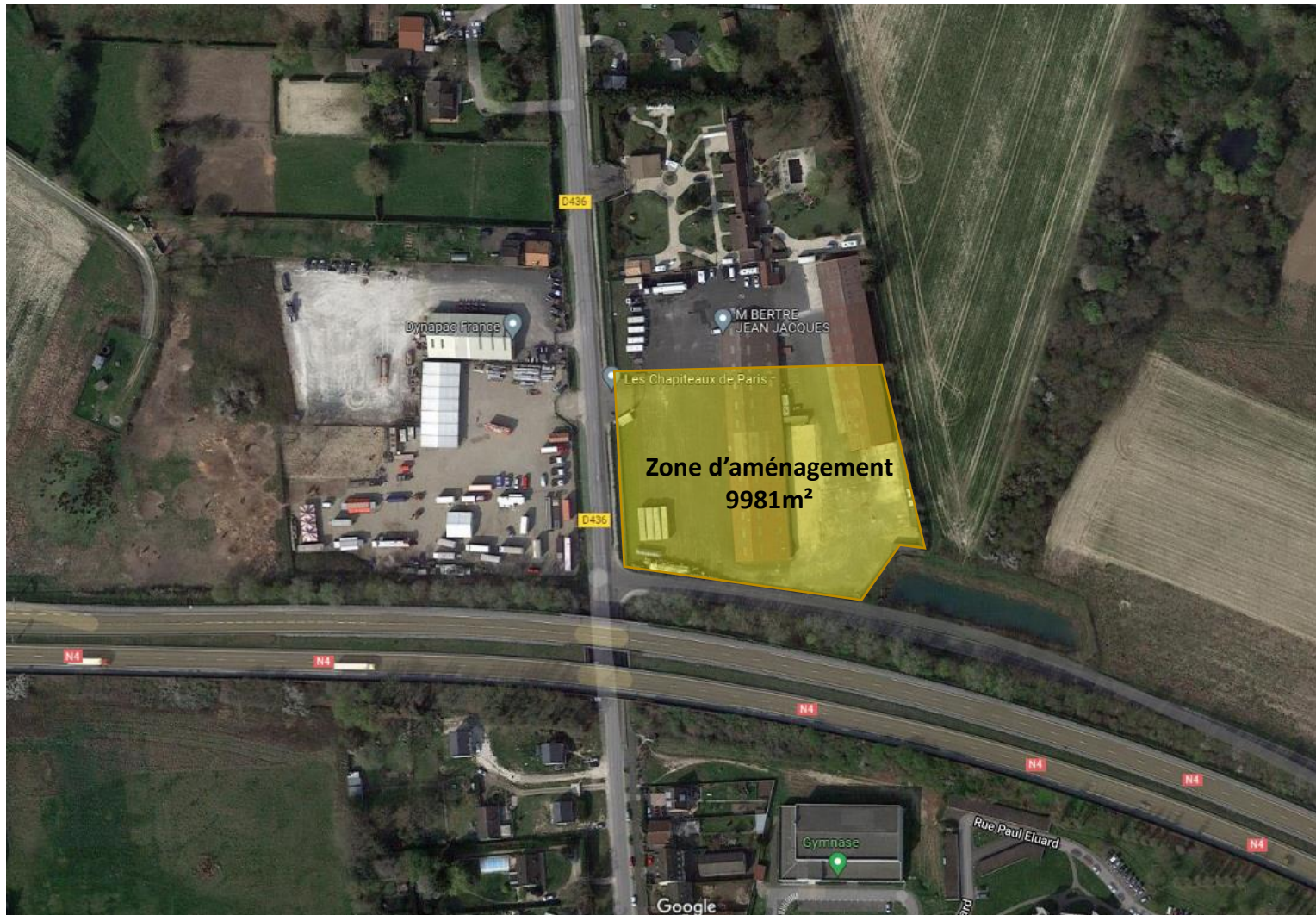
INDICE : 2

ECHELLE : 1/500

ARCHITECTE : LAKKS

Plan masse

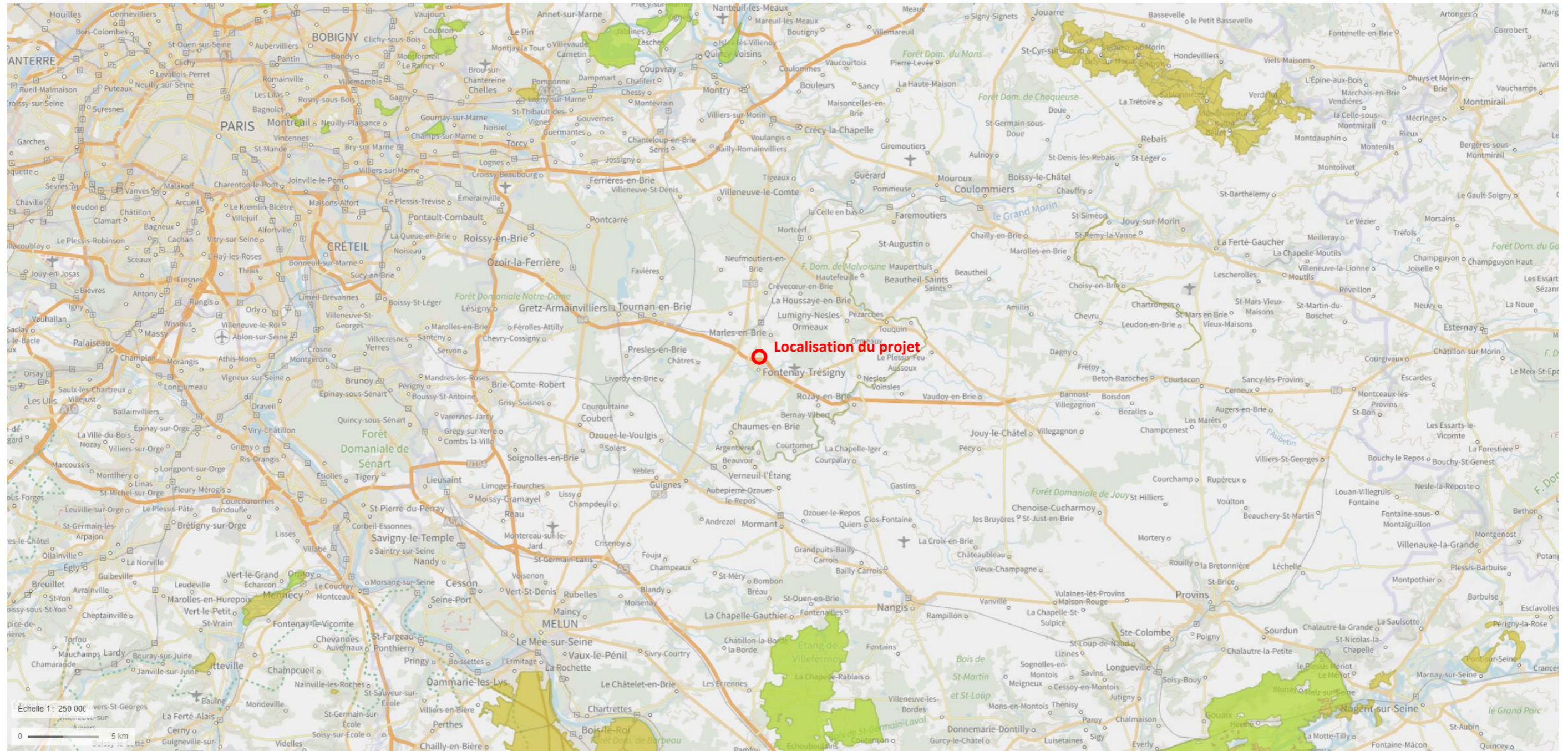
Plan des abords du projet



Date de la prise de vue : 2021

Echelle : 1/2500

Sites Natura 2000 à proximité du projet



Pas de zone Natura 2000 à moins de 18 km du projet